

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 12 janvier 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (272r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 12 janvier 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45426>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 janvier 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Dureteste](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Dureteste qu'il est prêt à relancer l'affaire Corneau frères. Sa seule réserve est qu'il n'aime pas voyager pendant l'hiver. Il pense que Corneau frères auraient été bien inspirés de le dédommager des frais du procès pour se tirer d'affaire.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 12 janvier 1666

À Monsieur Daretot avocat

Monsieur

Je ne suis aucunement à ce que
vous me signaliez pour vous me bâties
avocat de M^{me} Corneau. Je vous avoue que
je ne suis pas plus ardent à leur égard
que tant à ce que je n'aime pas la
justice et que malgré cela j'ai bien man-
té des affaires désagréables à dépendre

un motif dont du reste parfaite assy-
natrice dans la reprise de mon affaire
contre Corneau frères je suis un peu submergé
de celles qui me préoccupent et qui leur
avaient fait croire le moment opportun
pour me faire des trahisons. Je suis
donc occupé mais maintenant une chose
qui me paraît peu cournable c'est que
je n'aime pas les déplacements dans la
aison d'hiver.

L'affaire en elle même est certainement
de moins en moins favorable aux cornues
les piéces que j'ai produites démontant le leur
procès. Ils essaient de faire leur
insinuer et maintiennent rendue indemne des
frais qu'il faut verser pour le tiers de cette
affaire. N'ayant pas d'ailleurs distingué

Godin